



N°44

Novembre 2014

## Edito

Par Henriette Darbousset



Crédit photo : Mathieu Sibille

C'est la rentrée !

L'élément phare de cette nouvelle année scolaire, est l'aménagement des rythmes scolaires et la mise en place du PEDT (projet éducatif de territoire). Il est donc normal que le dossier de ce numéro du Pitchoun lui soit consacré. Comme vous le savez certainement, à moins que vous ne reveniez à l'instant d'un exil forcé dans une île déserte, sans aucun moyen de communication (même pas le 3615 Queyras, mais qu'avez-vous donc fait pour mériter pareil châtiment?), l'ACSSQ a répondu à un appel à marché public lancé par la communauté de communes du Queyras. Ce projet est exemplaire, et je pense que plusieurs grandes villes pourraient s'en inspirer, car il a été construit en concertation avec les élus, les enseignants, les parents d'élèves et les différents intervenants. Merci à Paul et à Julien pour tout le travail de préparation qu'ils ont fait. C'est maintenant à Victor et à Paul à veiller à ce que tout se déroule au mieux.

La rentrée, c'est aussi la reprise de la saison culturelle de l'ACSSQ. David vous en dit plus dans les pages suivantes, mais de résidences en concerts, en passant par des spectacles pour petits et grands, d'artistes locaux ou venant d'ailleurs, il y en aura pour tous les goûts.

Des intermittents du spectacle, on passe aux saisonniers. En attendant un dossier plus complet sur la saisonnalité, Laetitia vous donnera plus d'informations sur la prévention santé pour les saisonniers. Bonne lecture et bonne rentrée à tous !

## Le changement c'est maintenant !

Par Henriette Darbousset et David Lasnier

Pour cette nouvelle saison culturelle 2014-2015, l'ACSSQ a décidé de « bouger son corps », comme le dit un certain slogan. Ainsi, des spectacles seront proposés - en lien avec les comités d'animation - à Aiguilles, Arvieux, Ceillac et Molines. Bien sûr, notre « camp de base » est toujours situé à Ristolas, et vous pourrez voir, dans l'agenda, un programme de fin d'année, très éclectique avec une expo-débat sur l'émancipation de la femme, clôturée comme il se doit par un concert des «Têtes de Linette » ; une soirée Boeuf Musical organisée en partenariat avec Son des Cimes, mais aussi du théâtre avec la Compagnie l'Argile qui était en résidence en 2013...

Afin que tout le monde y trouve son compte, nous avons aussi décidé de rendre plus lisible l'offre culturelle dans le Queyras, en mentionnant les spectacles ou événements proposés par les autres assos, avec ou sans l'ACSSQ, tels que «Accordéons-nous» proposé par le Comité d'animation de Ceillac ou la projection du film « Alexandre, Fils de berger » organisée par le PNRQ, pour ne citer que ces exemples, mais il y en aura d'autres au fil de l'année. Même si certains considèrent que le Queyras est une île, nous montrons aussi que nous savons quitter ses

rives et vous pourrez voir (et entendre) des spectacles ailleurs, tel que le concert du Massilia Sound System, organisé par l'Espace Babylone et la MJC dans le cadre de Zik au Sommet. Vous le constatez, après avoir lu ces lignes, une véritable volonté d'oeuvrer ensemble se manifeste : un collectif

nouvelle année, c'est aussi la mise en place de stages techniques ou artistiques tels que « premières approches techniques de la scène », animé par Vadim, ou « aquarelles » dont l'intervenant nous a montré maintes fois son talent en réalisant des affiches pour le festival de Contes ou

dans le domaine du théâtre ou de la musique. Pour paraphraser le célèbre Lavoisier (vous connaissez : « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »), nous pouvons dire que cette nouvelle année culturelle pourrait adopter comme maxime : « rien n'est figé, tout est en mouvement ».



Crédit photo : David Lasnier, spectacle enfant à l'Ogival

d'acteurs culturels voit peu à peu le jour, regroupant les comités d'animation des villages et les associations. Son objectif est de rendre cohérente et dynamique l'offre culturelle, mutualiser les moyens et pérenniser les structures.

L'innovation de cette

Musi'Queyras, entre autre ! D'autres formations auront lieu, vous les découvrirez au fil de l'année. Bien entendu, les résidences d'artistes se poursuivront, pour nous permettre de découvrir de nouveaux talents, de nouvelles formes de spectacles, que ce soit

A nous, acteurs culturels du Queyras, de faire en sorte que que cette dynamique devienne contagieuse et donne envie aux habitants de notre territoire de s'engager ou de participer à chacune des activités proposées. Bonne saison culturelle à tous.

Qu'est ce qu'une résidence ?

Une résidence artistique désigne la mise à disposition temporaire, par une institution publique ou privée, d'un espace à un artiste (ou un groupe d'artistes, par exemple une compagnie de théâtre ou un orchestre symphonique), afin de favoriser la création et l'exposition d'œuvres d'art, ou l'élaboration de spectacles vivants ou filmés. Elle peut consister aussi, outre l'accueil en un lieu, à la fourniture par une structure culturelle de moyens techniques, humains, administratifs et/ou financiers à ces artistes.

## Sommaire

|                                                     |      |
|-----------------------------------------------------|------|
| Dossier : Le temps d'aménagement périscolaire ..... | p. 2 |
| Pratique .....                                      | p. 3 |
| En bref .....                                       | p. 3 |
| Portrait : Queyras Nature .....                     | p. 3 |
| Vos rendez-vous .....                               | p. 4 |
| Expression libre .....                              | p. 4 |

Au delà des ressentis de chacun sur le bien fondé de cette réforme, les activités ont été mise en place. On peut déjà en tirer quelques conclusions. Avec une forte mobilisation des parents, des enseignants, des acteurs associatifs, des communes et de la communauté de communes, ce projet a réussi à se mettre en place dans le temps restreint qui nous était imparti ...

... La suite en page 2



## Des activités de loisirs pour tous les enfants du Queyras

Interview de Mr Poussou Paul, responsable de la mise en place des activités périscolaires

### Quel est votre sentiment sur ces premiers mois écoulés ?

Au delà des ressentis de chacun sur le bien fondé de cette réforme, les activités ont été mise en place. On peut déjà en tirer quelques conclusions. Avec une forte mobilisation des parents, des enseignants, des acteurs associatifs, des communes et de la communauté de communes, ce projet a réussi à se mettre en place dans le temps restreint qui nous était imparti. La majorité des utilisateurs reconnaît sa qualité et l'intérêt que les enfants y portent.

### Cela concerne combien d'enfants ?

160 enfants. Nous atteignons un taux d'inscription de 80%, ce qui est un très bon score, comparé aux communes ayant appliqué la réforme l'an passé.

Notre choix s'est porté sur la proposition d'activités réunies sur un après midi par semaine, facilitant ainsi la logistique et le recrutement des animateurs. L'équipe est composée de deux animateurs (embauchés à cet effet) et un coordinateur de l'ACSSQ, de quatre intervenants locaux et de six ATSEM (assistantes maternelles)

### Quelle est la particularité de votre projet ?

C'est un projet communautaire. Les parents, la communauté de communes, les mairies et les écoles du Queyras, ont souhaité que soit proposé aux enfants du Queyras, un projet pédagogique de qualité.

Cette vision reste l'épine dorsale

du dispositif, par l'application d'un taux d'encadrement largement favorable, d'un adulte pour huit enfants, alors que la réforme autorise un pour quatorze ou un pour dix-huit selon l'âge. L'attention portée aux enfants dans ce dispositif, se traduit également par la mise à disposition des assistantes maternelles, permettant ainsi une continuité affective pour les tout-petits, tout au long de l'activité.

Le projet pédagogique inclut aussi la participation de la population. Nous avons donné pour mission aux animateurs, de faire participer les associations locales et les bénévoles, leur permettant ainsi de faire découvrir leurs activités, sans avoir en charge, la responsabilité du groupe d'enfants. J'invite toutes les personnes intéressées à se manifester auprès de l'ACSSQ pour faire vivre ce projet au cœur du Queyras, pour l'intérêt des enfants.

### Quelles sont les activités proposées aux enfants ?

Le choix des activités repose sur le potentiel Queyrassin, (environnement, musique, ludothèque, sport...), permettant ainsi de soutenir et porter un éclairage sur les associations et les volontés locales.

### Quelle sera votre conclusion ?

L'engagement du territoire est affirmé dans ce projet. Il a nécessité une forte participation financière des communes et un fort investissement de temps de travail et de coordination. Tout cela a été possible, grâce à la mobilisation de tous, auxquels je souhaite adresser mes remerciements et mes félicitations.



Crédit photo Pascale tonda, l'équipe du PEDT, de gauche à droite : François Baucher, Victor Laurain, Céline Morel Jean et Paul Poussou

Je m'appelle

Céline Morel Jean.

Originaire du Haut-Jura, je suis arrivée dans les Hautes-Alpes il y a 10 ans pour travailler à Vars et profiter des joies de la « vraie » montagne.

Polyvalente en animation et tourisme, j'ai longtemps travaillé en station de ski en classe découverte, centre de loisirs, résidences de tourisme...

Durant les TAP, je veillerai tout particulièrement aux rythmes des enfants : petits et grands pourront se reposer au besoin, n'hésitez pas à nous faire part de leur évolution (sieste, fatigue, événement particulier...).

Je favoriserai les activités extérieures dès que le temps le permet (pensez aux bonnets, gants, crème solaire...) ainsi que des activités manuelles et artistiques avec les plus jeunes. Les plus grands auront l'occasion de faire des expériences de petits chimistes en fin d'année scolaire.

Nous sommes intéressés par du matériel de récupération, type boîtes de lait bébé, rouleaux de papier toilette, bouteilles de lait en plastique, grands tubes en carton, boîtes d'œufs, vieux collants, chutes de tissus...



(et chutes de savon!!).

Les TAP sont des espaces ouverts aux Queyrassins, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer, proposer une activité (conte, activité manuelle, visite de ferme, ateliers divers...) que vous soyez parents ou pas, association, musée... nous sommes ouverts à toute proposition.

Au plaisir de vous voir.



Nouvel arrivant au sein de l'association ACSSQ en tant qu'animateur périscolaire, je m'appelle François Baucher, j'ai 29 ans et suis originaire du Loir-et-Cher.

C'est tout près de Blois, à Mer précisément, que j'ai débuté ma formation d'animateur. C'est de cette période que je

tiens mon surnom "Francis". J'ai découvert les Hautes-Alpes grâce à un poste d'animateur à Vars-les-claux. Fan de sports de glisse, et des pentes Queyrassines, j'ai décidé, il y a 3 ans de m'installer à Guillestre.

## Le lexique

**PEDT** : Projet Educatif Territorial. C'est la mise en place d'un système de collaboration locale qui rassemble des acteurs volontaires pour intervenir dans le domaine de l'éducation.

**TAP** : cela se prononce « tape », Ce n'est pas de la maltraitance. Cela veut dire Temps d'Activité Périscolaire. Dans le Queyras, c'est un après-midi par semaine.

**ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles. C'est une personne employée par la mairie pour assister les instituteurs et les intervenants du PEDT. Dans le Queyras, en raison des classes à plusieurs niveaux, ce sont beaucoup plus que des assistants.



Crédit photo ACSSQ, Activité école de Château-Ville-Vieille

## Son des cimes

Par Joachim Bibas

Les intervenants de l'association Son des Cimes proposent une approche moderne de la musique. Les enfants peuvent directement manipuler des instruments de musiques actuelles, à savoir : guitares électriques, guitare basse, synthétiseur, batterie, musique assistée par ordinateur (MAO). Bien sûr des jeux traditionnels d'écoute et de rythmes ponctuent chaque séance. Ils permettent de mieux appréhender la pratique musicale dans sa globalité.

Ces temps d'aménagement périscolaire se finaliseront de deux manières possibles, qui seront définies en fonction de l'âge psychomoteur du groupe d'enfant. Les plus petits enregistreront une pièce musicale basée sur un agencement de sons, de modulations et d'intensités. Les plus grands enregistreront une musique complète avec, en chanson, un texte écrit ou choisi. Le tout sera restitué par support numérique.



Crédit photo ACSSQ, Musique à l'école d'Abries



# La réforme et la communauté de communes du Queyras

Par Dominique Bucci Alberto,  
Responsable commission Rythmes Scolaires de la Communauté de Communes.

La loi d'orientation et de programmation pour la refonte de l'Ecole et de la République, qui a été publiée au Journal officiel le 09 juillet 2013, confirme la volonté du gouvernement de faire de la jeunesse et de l'éducation la priorité de la Nation. Cette loi propose la mise en œuvre de mesures clés, pour une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Parmi ces mesures, se trouve la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire. Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire. Ce dernier prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement, réparties sur 9 demi-journées, dont le mercredi matin. Trois heures par semaine doivent être consacrées aux TAP (temps d'activités périscolaires), dont la réalisation représente la première étape du PEDT (projet éducatif territorial). Les élus de la Communauté de Communes du Queyras ont décidé de coordonner les travaux à l'échelle du territoire, afin d'effectuer la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires. Ainsi, plusieurs réunions ont eu lieu à l'automne 2013, entre les représentants des enseignants et des parents d'élèves et les élus des huit communes, pour trouver un consensus sur l'ensemble du Queyras. L'établissement public de coopération intercommunal a, de ce fait, modifié ses statuts, en début d'année 2014, pour adopter la compétence « Rythmes scolaires » afin d'engager les actions nécessaires et les frais correspondants. L'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras a été missionnée pour diligenter l'étude indispensable à une telle réalisation. A cette fin, et en partenariat avec l'Escarton du Queyras, l'emploi de Julien Forcioli, pour un CDD de trois mois, a été effectué. Cedernier,ancienenseignant,a travaillé avec les techniciens de l'ACSSQ et de la Communauté de Communes, pour proposer différents scénarii. Ils ont organisé plusieurs réunions avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants et des élus, pour, dans un premier temps, présenter le fruit de

leurs travaux et les réflexions qui y étaient associées, en commentant les points positifs et négatifs de chaque formule proposée. Les diverses animations envisagées ont également été détaillées puis, dans un deuxième temps, l'option de réaliser les TAP sur une demi-journée après-midi a été arrêtée, à la suite de la publication, en mai, du décret Hamon aménageant la réforme ; ainsi que le choix du jour de la semaine pour chaque école. La Communauté de Communes a ensuite lancé un marché pour la mise en œuvre des TAP, marché auquel deux prestataires ont répondu et pour lequel l'ACSSQ a été retenue. L'organisation des TAP sur une demi-journée, a permis d'avoir des activités de qualité, les enfants vont profiter, entre autres, de la variété culturelle et naturelle de notre territoire ; dispensées par des encadrants diplômés, tout en maîtrisant les coûts. Pour autant, la facture finale est conséquente, puisqu'elle s'élève à 89.200 Euros pour l'année scolaire 2014-2015, montant réparti entre les huit communes du Queyras, suivant une clé qui tient compte du nombre d'enfants scolarisés, du nombre d'habitants et d'une part fixe. Les municipalités supportent la totalité des frais engendrés, puisqu'il a été décidé d'accorder la gratuité aux familles, pour toutes les animations réalisées. Sur 202 enfants inscrits dans les écoles du Queyras, 157 enfants participent aux TAP. Le tableau d'honneur est décerné au village de Ceillac qui a un taux de participation de 100 % ! Il est à noter qu'il paraissait très ambitieux de réussir à rassembler toutes les communes du Queyras autour d'un même projet, à ce jour c'est chose faite ! Gageons que nous serons sûrement un modèle cité dans d'autres territoires. Même si l'on sait que tout n'est pas parfait, les activités se déroulent au mieux, nous ferons un pré-bilan avant la fin de l'année et un bilan définitif en juin 2015, lequel nous permettra de réajuster les actions en fonction des problèmes rencontrés. Nous remercions tous les acteurs qui ont contribué à ce succès.

## Pratique

### JEU D'Insectes

Par Clotilde Grunberg

Un peu d'aménagement de rythme de travail, un jeudi après-midi à Aiguilles, j'ai testé pour vous : l'animation « insectes » du PEDT réalisée par l'association Queyras Nature. Mes copains de 6 – 10 ans et moi, on s'est retrouvé à 13h30, après avoir mangé, pour l'après-midi TAP (Ha, ça c'est du langage PEDT. On a mis un lexique sur cette même page si vous voulez tout connaître sur les TAP). Bref, mes copains et moi, on a écouté Damien qui nous parlait de l'habitat naturel de quatre sortes d'insectes : la Coccinelle, le Pince-oreille, l'Abeille solitaire et la Demoiselle dorée que Margot a rebaptisée la demoiselle coiffée.

- ⊕ Damien avait des photos pour illustrer les espèces et les habitats.
- ⊖ Tous les copains connaissaient parfaitement ces espèces pour les avoir étudiées le jeudi précédent... et pas moi.

Nous sommes allés chercher le nécessaire végétal pour construire un nid artificiel pour chaque espèce : « l'hôtel à insecte ». Des tiges creuses pour les Demoiselles et les Abeilles, de la paille pour les Pince-oreilles et du bois troué pour les Coccinelles... Moi aussi je vous ai mis une photo.

- ⊕ Il y a de vastes espaces naturels autour de l'école où les copains peuvent évoluer en toute sécurité.
- ⊖ Ces espaces ne sont pas propices au déplacement en chaussures à talons... bah, les copains étaient en basket... et pas moi...



On a appris plein de termes intéressants : habitat, creux, tiges et plein d'autres mots bizarres.

- ⊕ On est devenu des spécialistes de l'hôtel pour insectes.
- ⊖ Les copains fabriqueront les hôtels lors d'une prochaine séance et moi je n'y serais pas.

Si vous aussi, vous voulez observer les insectes dans votre jardin et leur fabriquer des hôtels, les copains et moi, on vous conseille le livre : Construire un hôtel à insectes, de Wolf Richard Günzel aux éditions « La Plage Editeur », collection « Un jardin sur la terre ». Vous pourrez bricoler en écoutant la chanson « Bzzz... » du groupe « Java ».

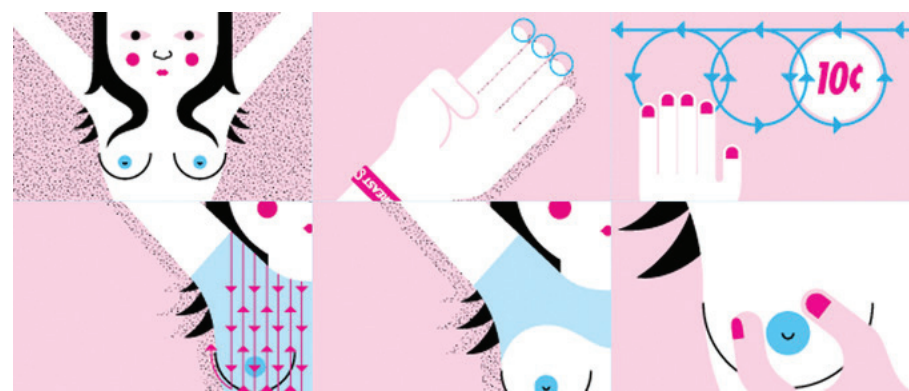
## En Bref

**Personnalité : Visite de Madame La Sous - Préfète de Briançon à l'ACSSQ.**  
Le jeudi 21 Août, nous avons eu le plaisir de recevoir Madame Isabelle Sandrané. Cette dernière a visité tous les équipements de l'association et rencontré les bénévoles et les salariés. Nous lui avons présenté nos différentes actions.

**Du mouvement dans les équipes :**  
Suite au départ de Caroline Escallier, Laetitia Jeacomine a quitté la crèche pour rejoindre la Maison de Services Aux Publics depuis le 1er Septembre.

**Loi sur l'accessibilité**  
L'ordonnance relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public a été publiée le 26 septembre 2014. Dans son article premier, elle fixe les dispositions relatives aux obligations d'accessibilité applicables au cadre bâti et aux agendas d'accessibilité programmée pour les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public. L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP) qui ne respecteraient pas leurs obligations d'accessibilité au 31 décembre 2014. Le dossier d'Ad'AP doit être déposé au plus tard le 1er octobre 2015.

### L'appli smartphone " Check Yourself !"



40% des cancers du sein sont auto-détectés, donc déterminer ce qui est « normal » est une étape importante pour connaître son corps. Le Savoir, c'est le Pouvoir.



